

F. — FINANCES.

SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DU PROTECTORAT A LA FIN DE LA GUERRE.

(Rapport du directeur des finances)

Les caractéristiques générales de la situation monétaire sont demeurées, en 1945, les mêmes qu'au cours des années précédentes.

Les causes de l'abondance des moyens de paiement, les symptômes et les conséquences de cet état de fait n'ont pas changé sensiblement. La masse des dépenses militaires, génératrices d'inflation, a continué à peser sur l'économie du Protectorat, mais la fin des hostilités pouvait et devait amorcer une évolution nouvelle.

Il n'est donc pas sans intérêt, à l'issue d'une guerre de six ans, de faire le point de la situation monétaire du Maroc et de dégager les tendances qu'elle laisse présager désormais.

* * *

I. — Avant la guerre, la balance des comptes du Maroc comportait, comme pour tout pays neuf, à côté des opérations commerciales, un volume important d'opérations financières qui constituaient les importations et exportations invisibles de ce pays.

Il faut citer :

A l'actif de la balance des comptes :

A côté des exportations commerciales, les dépenses de la métropole, civiles ou militaires, les dépenses de tourisme, les émissions d'emprunts publics en France, les investissements de capitaux extérieurs ;

Au passif de la balance des comptes :

A côté des importations commerciales, les charges des emprunts publics et des investissements privés, les recettes réalisées par la métropole au Maroc, les dépenses des Marocains en France.

La balance des comptes des années d'avant-guerre présentait trois caractéristiques :

1° La balance commerciale proprement dite était presque toujours déficitaire (et il faut noter que le déficit sur les pays étrangers était proportionnellement le plus important, parfois même se trouvait réduit par un excédent de la balance du commerce avec la France et l'Empire) ;

2° Ce déficit se trouvait aggravé par les charges des emprunts publics et privés ;

3° Il était comblé en grande partie par les investissements de capitaux publics et privés et par les dépenses militaires de la métropole.

Le solde résiduel de la balance des comptes était minime et se trouvait réglé par une simple inscription au débit, ou au crédit du compte du Trésor français chez la Banque d'État du Maroc. Cette inscription en compte permettait d'éviter tout règlement et excluait par conséquent tout change entre les monnaies française et marocaine. Le solde du compte d'opérations était, dans les années qui ont précédé la guerre, débiteur et traduisait la situation débitrice de la balance des comptes du Maroc.

II. — La situation s'est profondément modifiée avec le début des hostilités. On peut résumer sommairement les résultats de la balance des comptes du Maroc, pour les années 1940 à 1945, de la façon suivante :

1° La balance commerciale est restée en déficit sensible (il faut noter que le déficit sur l'étranger est devenu particulièrement important, obligeant la métropole à fournir des quantités massives de devises : l'équivalent de plus de 100 millions de dollars pour la seule année 1945) ;

2° La charge des emprunts publics et privés a été presque balancée par les revenus des placements du Maroc à l'étranger et par divers autres éléments d'actif ;

3° Les investissements de capitaux, capitaux privés surtout, ont permis à eux seuls de couvrir le déficit de la balance commerciale ;

4° Et, surtout, le volume des dépenses militaires a pris une ampleur inconnue autrefois, qui traduit l'effort de guerre accompli par ce protectorat, et qui est à l'origine de la surabondance des signes fiduciaires.

La balance des comptes est devenue, de ce fait, largement créditrice et cet élément de l'actif se retrouve intégralement, dans différentes rubriques du passif, sous la forme de créance du Maroc sur la France.

Le volume total des dépenses militaires au Maroc, auxquelles il faut ajouter les dépenses militaires alliées et les dépenses civiles métropolitaines, s'est élevé, du 1^{er} janvier 1940 au 1^{er} janvier 1946, à plus de 35 milliards de francs.

Tous les moyens de financement ont été mis en œuvre pour limiter au maximum le jeu du compte d'opérations qui représente en l'occurrence une émission pure et simple de billets.

Les recettes budgétaires encaissées par la France au Maroc, qu'il s'agisse de la contribution du Protectorat ou de recettes métropolitaines diverses, se sont élevées à 3 milliards de francs. Les emprunts émis par la métropole au Maroc (emprunt africain « Pour la France », emprunt 3 % de la Libération) ont procuré 2 milliards 250 millions de francs. Les bons du Trésor français, souscrits par le Trésor chérifien ou par les particuliers, ont fourni près de 13 milliards de francs. Les dépôts divers (dépôts du Trésor chérifien, dépôts de fonds particuliers à la trésorerie générale, dépôts à la caisse nationale d'épargne) ont procuré enfin au Trésor français près de 5 milliards 400 millions de francs.

Au total, les ressources du budget ou de l'emprunt sous toutes ses formes, ont permis de financer 23 milliards et demi de dépenses métropolitaines et alliées sur 35 milliards et demi. Le solde — et le solde seul — soit 12 milliards de francs, a été payé directement par le débit du Trésor français au compte d'opérations de la Banque d'État du Maroc ; c'est-à-dire au moyen d'une émission de billets.

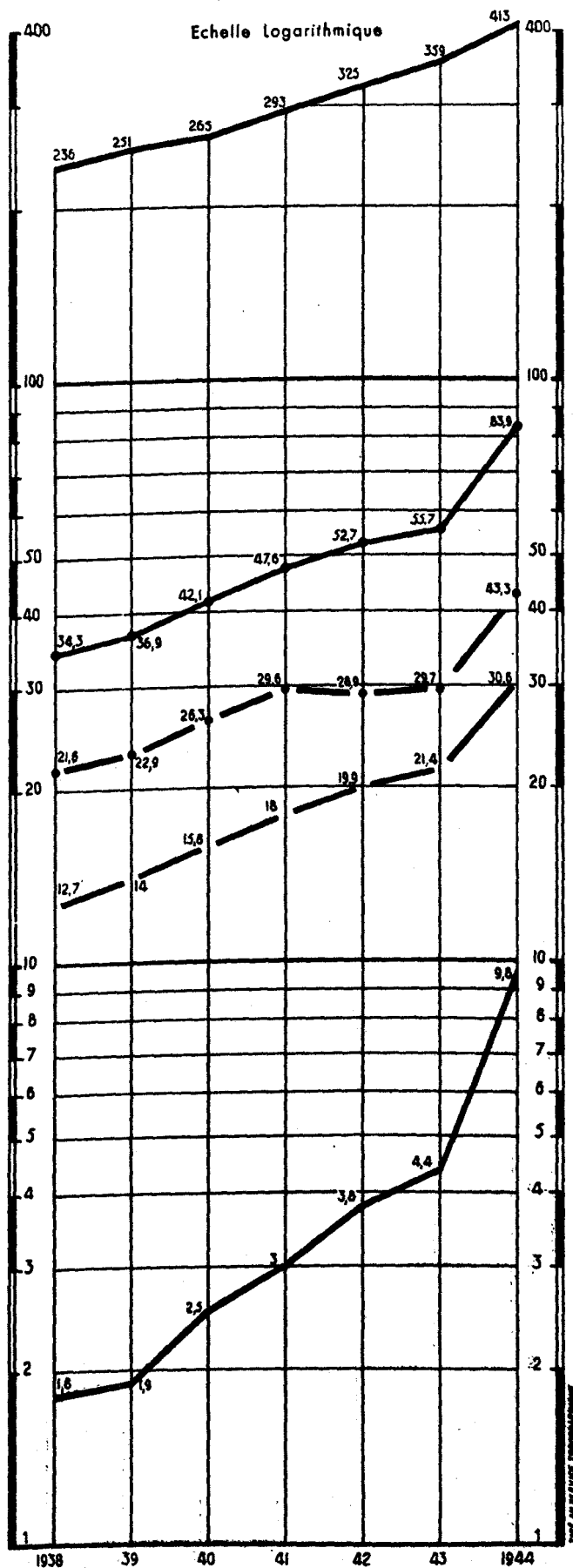
La participation du Maroc à la guerre a donc eu deux conséquences :

La conséquence immédiate est l'inflation monétaire qui a porté la circulation de 1 milliard 73 millions au 1^{er} janvier 1940 à 13 milliards 167 millions au 31 décembre 1945. Cette abondance de moyens de paiement, bien

IMPOTS DES PATENTES

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

(millions de francs)



- Valeur locative annuelle des locaux commerciaux, base de la taxe proportionnelle
- Produit total de l'impôt
- Montant total des droits en "principal"
- Produit des décimes et des centimes additionnels
- Patente des souks ruraux (pour mémoire)

que limitée par les procédés financiers indiqués plus haut, mais survenant dans une période de pénurie de biens de consommation, a exercé sur le niveau des prix une redoutable pression.

Encore faut-il souligner le caractère très particulier de cette inflation : elle ne résulte en rien de la situation budgétaire marocaine qui est demeurée parfaitement saine, mais est due à des éléments extérieurs au Maroc ; elle a donc pour contre-partie une créance sur la métropole.

La conséquence seconde est, en effet, la constitution par le Protectorat d'une créance sur la métropole représentée aussi bien par le débit du compte d'opérations que par le montant des dépôts au Trésor français, des bons du Trésor et des emprunts métropolitains placés au Maroc, créance dont le montant est presque égal au volume total des dépenses métropolitaines et alliées des six années de guerre.

La créance ainsi constituée doit permettre au Maroc de financer ses achats à l'étranger et de procéder, aussi vite que les circonstances le permettront, à son rééquipement agricole et industriel. Elle constitue un élément propre à inspirer la confiance dans l'avenir économique du Protectorat.

* * *

III. — Le début de l'année 1946 dénote, du reste, une évolution de la situation monétaire qui est un autre élément que l'on peut juger satisfaisant dans les conjonctures actuelles. La fin de l'année 1944 avait été déjà marquée par une légère contraction de la circulation fiduciaire, qui aurait été normale avant-guerre en période d'hiver, mais qui était remarquable parce qu'elle renversait, pour la première fois depuis le début des hostilités, le sens du développement de la circulation. Ce palier avait été néanmoins éphémère et l'émission des billets avait repris, à un rythme ralenti, il est vrai. Une fois de plus, la fin de l'année révèle une contraction des billets en circulation dont l'ampleur permet de déceler, indépendamment des facteurs passagers du moment (rentrée des impôts à la fin de l'année, placement du dernier emprunt), une évolution plus profonde de la situation.

La circulation avait atteint 13 milliards 400 millions le 31 octobre 1945 ; elle s'est élevée à 13 milliards 433 millions au 30 novembre, à 13 milliards 167 millions au 31 décembre ; elle était tombée à 12 milliards 915 millions le 19 janvier 1946. Mais le dégonflement réel de la circulation depuis trois mois est très supérieur au montant de 500 millions, qui semble résulter des chiffres précédents.

C'est au mois de novembre, en effet, que les billets algériens ont été retirés de la circulation et échangés contre des billets marocains. Le total des billets échangés a été de 1.350 millions. La circulation s'est donc, en réalité, réduite de près de 2 milliards en trois mois. Elle est désormais au niveau réel qu'elle atteignait dans le courant du mois de mai de l'année dernière, c'est-à-dire qu'en huit mois les dépenses militaires ont pu être financées sans émission de billets nouveaux.

IV. — Il serait, certes, prématuré de conclure à une solution prochaine du problème de l'inflation au Maroc.

La conjonction de deux éléments serait nécessaire pour atteindre ce résultat : la disparition des causes de l'inflation, la résorption de la masse des moyens de paiement excédentaires par l'utilisation de la créance du Maroc sur la métropole.

Mais si ces deux conditions ne sont pas encore pleinement réalisées, il est permis de dire qu'elles commencent à exercer leur action.

Les sources de l'inflation ne sont certes pas taries, mais une régression des dépenses militaires est sensible

depuis plusieurs mois. Et il n'est pas douteux que ce mouvement s'accroisse encore dans les mois à venir.

Quant à la créance du Maroc sur la métropole, son volume se déduira au fur et à mesure des importations. Les achats massifs de céréales que la France a pu procurer à son protectorat pour écarter les menaces de disette, offrent d'ores et déjà au Maroc une occasion de faire usage de ses moyens de paiement sur l'étranger.

Le rééquipement du pays lui fournira, avant peu, on doit l'espérer, le principal moyen d'utiliser son avoir, soit par des achats directs en France, soit par cessions de devises étrangères.

Le volume de la créance du Maroc ne paraît pas excessif par rapport à l'importance des besoins à satisfaire. Il ne faut pas oublier que sa balance commerciale était presque toujours débitrice avant la guerre ; elle l'a été plus encore durant les hostilités et elle le sera sans doute des années durant, aussi longtemps que les besoins propres à la modernisation de la production industrielle et agricole l'emporteront sur les possibilités d'exportation.

La balance commerciale du Maroc était surtout déficitaire dans ses rapports avec l'étranger. Comme on l'a signalé plus haut, elle semble devoir le rester plus longtemps encore. C'est donc la France qui sera appelée à fournir au Maroc les devises qui lui sont nécessaires, comme par le passé.

Enfin, les voyages des Marocains en France, avec la reprise des congés et le rétablissement des moyens de communication, constitueront une autre occasion d'utiliser et de réduire la créance du Maroc sur la métropole.

* * *

En définitive, cette créance, qui reflète les sacrifices consentis par le Maroc pour l'effort de guerre, a été acquise au prix d'un abaissement momentané du niveau de vie durant les hostilités, mais elle laisse au Maroc un pouvoir d'achat futur qui doit lui permettre de surmonter les difficultés où pourrait le mettre la reprise des relations économiques internationales.

RECETTES DES DROITS DE DOUANE ET DES IMPOTS INDIRECTS DE 1938 A 1945.

ANNÉE	DROITS de douane	IMPOTS indirects	TOTAUX
1938*	220.423.554,76	308.336.695,14	528.810.249,90
1939	236.734.221,58	306.040.754,70	542.774.976,28
1940	226.293.068,54	304.980.547,47	531.273.616,01
1941	188.956.654,10	184.522.955,90	373.479.610,00
1942	295.715.061,00	140.967.698,70	436.682.759,70
1943	258.352.293,40	259.075.036,90	515.427.330,30
1944	347.886.682,60	316.703.226,20	664.589.908,80
1945 (1)	509.291.521,40	365.782.330,60	875.073.902,00

(1) Résultats provisoires

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DU TERTIÈRE (1938-1944).

ANNÉES	FRANCS
1938	143.234.744
1939	169.310.589
1940	185.835.083
1941	319.100.670
1942	504.284.204
1943	595.280.925
1944	659.160.788

COURS DES VALEURS MOBILIÈRES DU MAROC

à la date du 27 décembre 1945.

	Cours	
S.M.D. (action)	3.200	(Prix du jour)
Énergie électrique du Maroc « B » (ex-cp. 43 et 44)	6.900	(D)
Énergie électrique du Maroc 5 % 1935	1.040	(D)
Compagnie fassie d'électricité (ex-cp. 33)	5.000	(O)
Chemins de fer du Maroc « B » (ex-cp. 48)	2.000	(D)
Chemins de fer du Maroc 5 % 1933, 1 ^{er} réseau	1.000	(O)
Caisse de prêts immobiliers du Maroc (libérés de 500 francs)	2.675	(O)
Immobilière et financière chérifienne (ex-cp. 12)	7.200	(D)
Immobilière et financière chérifienne (part ex-cp. 9)	13.200	(O)
Huileries marocaines (ex-dr. ex-cp. 5), unités	5.000	(D)
Huileries et savonneries du Maroc (ex-cp. 20)	6.700	(Prix du jour)
Moulins du Moghrab (ex-coupon n° 14)	740	id.
Compagnie sucrière marocaine (ex-cp. 1B)	8.400	id.
Brasserie du Maroc (ex-cp. 26)	3.900	id.
Brasserie du Maroc (part ex-coupon 25)	44.500	(D)
Chaux et ciments du Maroc (ex-cp. 27)	3.700	(D)
Chérifienne des pétroles « B » (ex-dr. ex-cp. 15)	2.450	(Prix du jour)
Superphosphates du Maroc (ex-cp. 15)	15.000	(D)
Mines d'Aouli (ex-cp. 7)	2.550	(D)
Le Molybdène « A » (ex-cp. 1)	950	(Prix du jour)
Le Molybdène (part « A », ex-cp. 3)	1.825	(D)
Mines de Bou-Arfa (ex-dr. ex-cp. 5)	1.510	(D)
Charbonnages de Djerada (ex-cp. n° 7)	8.600	(D)
Marocaine de mines et de produits chimiques (ex-cp. 4)	2.200	(D)
Banque commerciale du Maroc (nouvelles) (ex-dr. cp. 4)	1.700	(D)
Compagnie marocaine (ex-cp. 28)	3.500	(D)
Compagnie générale du Maroc (ex-cp. 24)	4.100	(D)

LES NOUVELLES PARITÉS DU FRANC.

Nous publions ci-dessous, un tableau des parités officielles, entre le franc, le dollar, la livre sterling et les francs des divers territoires de la zone franc, telles qu'elles résultent des textes officiels publiés à ce sujet au mois de décembre 1945 :

MONNAIE	NOUVELLE PARITÉ
Dollar des États-Unis	1 \$ = 119.10669 fr.
Livre sterling	1 £ = 480 francs.
Franc { Algérie	Echange au pair.
Tunisie	
Maroc	
Antilles	
Guyanne	
Franc des colonies françaises d'Afrique (A.-O.F., A.-E.F., Cameroun, Togo, Côte française des Somalies, Madagascar, La Réunion)	1 franc dénom. franc C.F.A. = 1 fr. 70.
Franc des colonies françaises du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Établissements français de l'Océanie)	1 franc dénom. franc C.P.P. = 2 fr. 40.

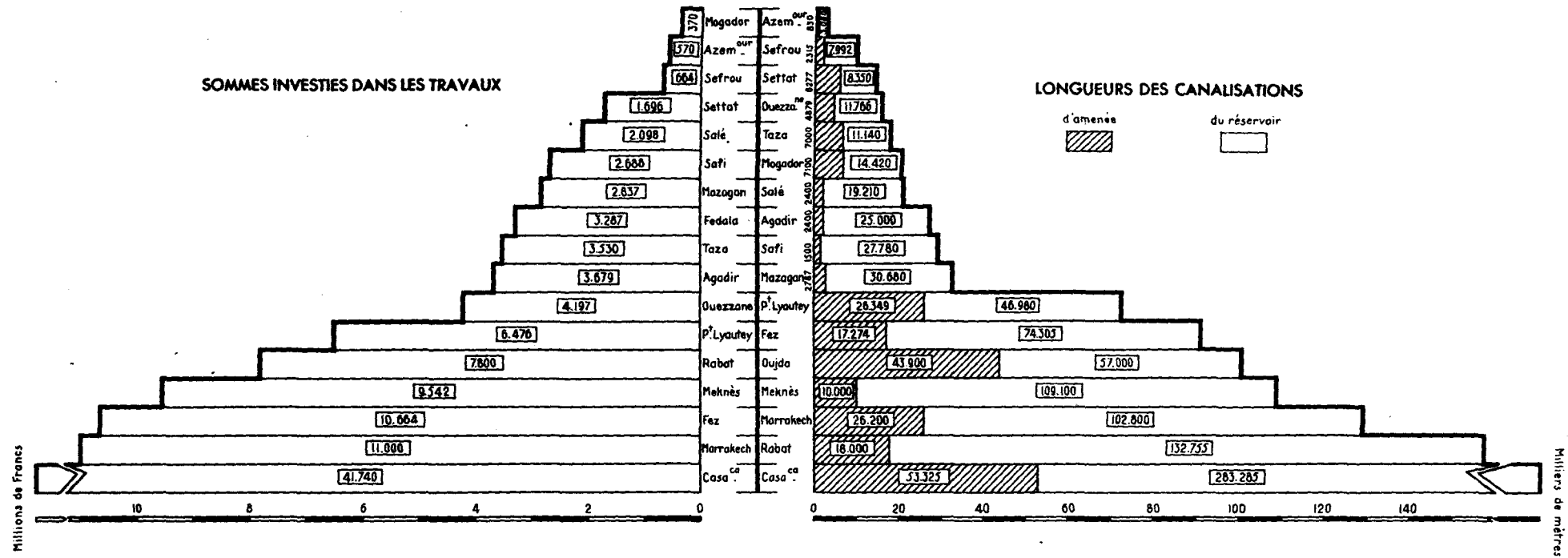
MONNAIE	NOUVELLE PARITÉ
Piastre indochinoise	1 piastre = 17 francs.
Roupie française	1 roupie = 36 francs.
Livre libano-syrienne	1 livre = 54 fr. 35.

En conséquence, les cours d'achat et de vente des devises ont été fixés comme suit à titre provisoire :

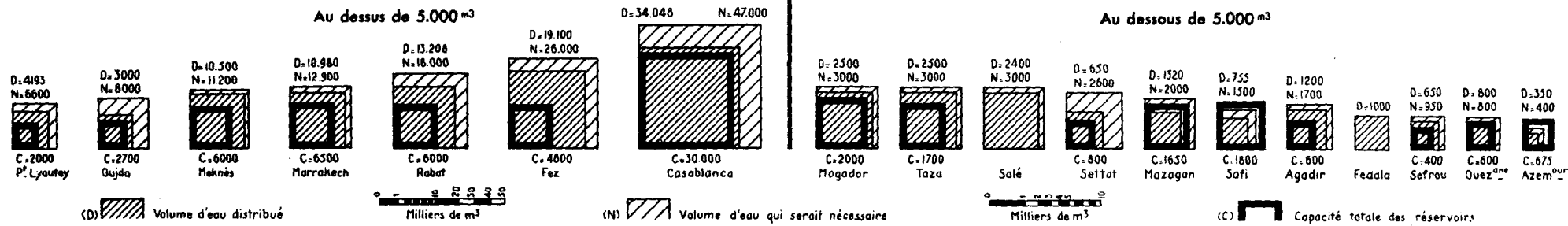
	VERSEMENTS		BILLETS DE BANQUE	
	Achat	Vente	Achat	Vente
	Francs	Francs	Francs	Francs
Dollar des États-Unis ..	118,90	119,30	117,50	119,30
Dollar canadien	107,85	108,20	106,50	108,20
Livre sterling	479,70	480,30	475 »	480,30
Écu portugais (100 éc.) ..	482,50	484 »	475 »	484 »
Franc suisse (100 fr.) ..	2.750 »	2.768 »	2.750 »	2.768 »
Franc belge (100 fr. b.) ..	271,40	272,10	270 »	272,10
Couronne danoise (100 c.) ..	2.478 »	2.486 »	2.450 »	2.486 »
Couronne suédoise (100 c.) ..	2.836 »	2.845 »	2.800 »	2.845 »

ALIMENTATION DES VILLES EN EAU

Situation au 1^{er} Juillet 1944

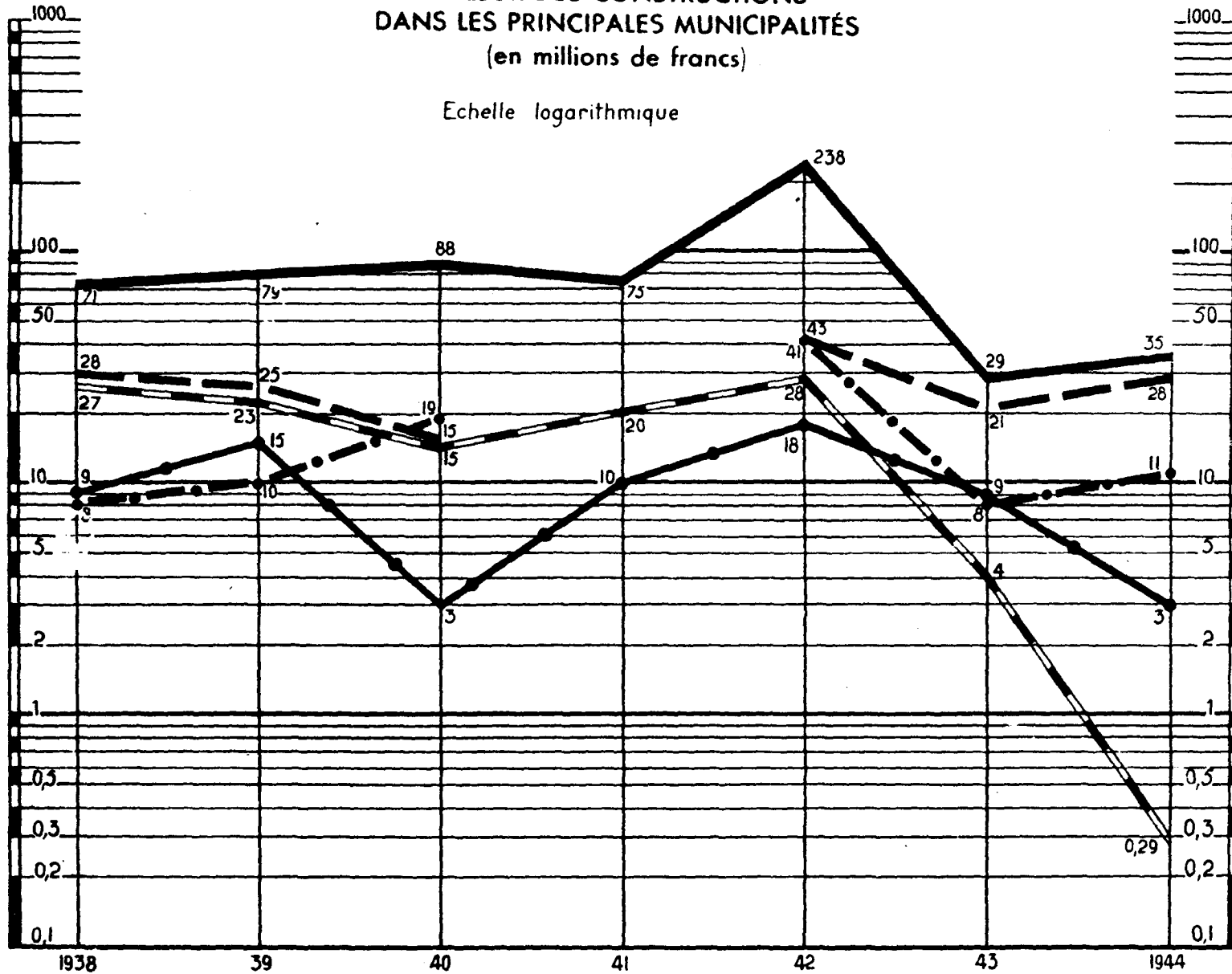


VOLUMES D'EAU ET CAPACITÉ DES RÉSERVOIRS



VALEUR DES CONSTRUCTIONS DANS LES PRINCIPALES MUNICIPALITÉS (en millions de francs)

Echelle logarithmique



N° 9/1

Casablanca
Rabat
Fès

— — — — —
— — — — —
— • — — — • —

Meknès
Marrakech

— — — — —
— • — — — • —